

Conseil d'Ecole Vendredi 5 juin 2015

Présents :

Les représentants des communes :

M. Schielin, Maire de la commune de Waldighoffen
Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires

Les représentants de parents :

Mmes Fimbel, Gillot, Guardiole, Katbeh, Kielbus, Martin, Meister,
Metzger, Quiquerez, Springinsfeld, Stolz, Walliser, M.Biehlmann

L'équipe enseignante et ATSEM :

Mmes Besada, Hagenbach, Hoffmeyer, Hoffschir-Hug, Matijasic, Pupka,
Richard, Roch, Siedle, Tissot, enseignants
Mmes Rouyer, Litzler, Ribaud, ATSEM

Absents et excusés :

Mme Pierre, Inspectrice de l'Education Nationale
en charge de la circonscription d'Altkirch,
Mme Boeglin, Hoffmeyer, Pupka et M. Schmitt, enseignants
M. Anstett, représentant de parents

Mme Roch ouvre la séance aux alentours des 18h.

Remerciements pour la présence de chacun.
Désignation du secrétaire de séance : Mme Siedle
Rappel de l'ordre du jour.

Mme Roch ouvre la séance, salue et remercie les membres du conseil d'école.

1. Bilan de l'année scolaire écoulée :

a. Le projet d'école et sa mise en œuvre durant l'année scolaire 2014/2015 :

Mme Roch et les enseignantes présentent le travail mené durant l'année dans le cadre du projet d'école.

La mise en œuvre des diverses actions suit son cours.

- **Action 1 :** Améliorer l'écriture sans erreur des mots mémorisés par les élèves au cycle 2.
- **Action 2 et 3 :** Activités rituelles de conjugaison.
- **Action 13 :** L'utilisation du dictionnaire.

Ces quatre premières actions ont pour objectif d'améliorer la maîtrise de la langue.

- **Action 4 :** Les défis-maths.

Les défis-maths ont été organisés dans toutes les classes élémentaires.

-Les élèves de CM2 monolingues ont participé au concours « Mathématiques sans frontières » mardi 17 mars au collège de Hirsingue en partenariat avec une classe de 6^{ème} et les écoles de Grentzingen et Muespach.

-Toutes les classes de CP et CE1 ont participé au « Koala des maths », et celles de CE2, CM1 et CM2 ont participé au « Kangourou des maths » jeudi 19 mars. La remise des prix a eu lieu mardi 19 mai.

Cette action est particulièrement appréciée par les élèves et motivante pour les apprentissages.

- **Action 5 :** Liaison GS-CP : le passage de la dizaine. Les élèves créeront et utiliseront du matériel pour travailler le passage de la dizaine. Le matériel construit en GS sera transmis aux classes de CP pour la rentrée prochaine.

- **Action 6 :** Méthodologie de la résolution de problèmes. L'objectif est d'amener les enfants à acquérir des stratégies de résolution face à divers problèmes.

- **Action 7 :** Susciter l'envie de découvrir le monde des arts visuels pour se créer une culture personnelle.

Des sorties culturelles ont eu lieu ou auront lieu :

- à la médiathèque de Waldighoffen : Festival « Momix »,
- au cinéma : « Ecole et cinéma » et le Festival « Augenblick »,
- au musée : visite de l'exposition « Gauguin » à la Fondation Beyeler à Bâle.

Le travail autour des arts se poursuit dans toutes les classes. Lors de la fête de l'école une exposition des travaux des élèves sera organisée. Cette année, l'école a voulu élargir le travail autour des arts à la musique. Pour la fête de l'école, les classes présenteront un concert scolaire.

- **Action 8** : Accroître le vocabulaire en allemand.
- **Action 9** : Les permis de responsabilités.
- **Action 12** : Action spécifique liée à la mise en place des activités pédagogiques complémentaires.

Les activités pédagogiques complémentaires prendront fin mardi 9 juin.

Période	Nombre d'élèves pour qui les activités pédagogiques complémentaires ont été proposées	Nombre d'élèves ayant suivi les activités pédagogiques complémentaires
1	44	42
2	62	58
3	62	62
4	64	63

119 élèves ont participé aux APC durant les quatre premières périodes et tous les élèves ont pu participer aux APC durant la 5^{ème} période dans le cadre du projet d'école et de la préparation de la fête de l'école.

Les activités pédagogiques complémentaires seront reconduites à la rentrée prochaine.

- **Action spécifique « La classe de découverte » :**

Date : du 29 mars au 2 avril 2015.

Lieu : centre PEP « la chaume » - Orbey

Classes : CE2-CM1 mono et CM1-CM2 mono

Objectifs :

- ❖ apprentissages d'autonomie et d'initiative
- ❖ sport : VTT, escalade, course d'orientation, randonnée

Cout du séjour :

	Cout global	Cout par élève
Séjour pour 4,5 jours (55€/jour/élève)	9 157,50 €	247,50 €
VTT ou escalade pour 4 séances (100€/séance)	800,00 €	21,62 €
Transport en car aller/retour	890,00 €	24,05 €
Cout total	10 841,50 €	293,01 €

Financement :

- demande de subvention auprès du Conseil Général : accordée (13€ par nuitée et par élève)
- demande de subvention auprès de la Commune : accordée pour les élèves de Waldighoffen
- actions mises en œuvre par les parents : vin chaud / pâtisseries
- demande de partenariat auprès du Crédit Mutuel : accordée, en attente de règlement
- participation de la coopérative scolaire
- don d'un parent

Participation financière des familles : 125€ par élève

- **Le bilan des actions du projet d'école 2010-2015** :

Un bilan a été effectué par le conseil des maîtres. Cette analyse a permis d'évaluer la pertinence des différentes actions et de mener une réflexion pour la création du nouveau projet d'école.

Le nouveau projet d'école s'articulera autour de trois axes principaux :

- **Axe 1** Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture.
- **Axe 2** Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites.
- **Axe 3** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège.

Il sera présenté lors du premier conseil d'école 2015/2016.

- Projets pour la fin d'année scolaire :

Les enseignants des différentes classes présentent les différents projets qui seront finalisés cette fin d'année scolaire.

- Evaluations

Durant le dernier trimestre il y a eu cinq évaluations :

- GS : évaluation des compétences langagières et numériques menée par les enseignants.
- CP : évaluation départementale des compétences langagières et numériques.

Ces évaluations sont des outils pour les enseignants afin d'adapter le parcours scolaire de chaque enfant en fonction de ses besoins.

- CM2 : évaluation académique des compétences en langue allemande pour les classes monolingues et pour les classes bilingues.

b. Bilan financier de la coopérative scolaire :

La coopérative scolaire de l'école, affiliée à l'office centrale de la coopération à l'école (O.C.C.E.), permet la gestion d'un budget qui lui est propre.

Ses ressources proviennent du produit de ses activités (fête d'école, kermesse, spectacle ...), de dons, de subventions et de la cotisation de ses membres. Les versements à la coopérative scolaire sont volontaires ; à la rentrée scolaire 2014/2015 la participation volontaires des familles était fixée à 15€ pour les élèves scolarisés en maternelle et à 10€ pour les élèves scolarisés en élémentaire.

Ce budget permet de soutenir financièrement les projets spécifiques à chaque classe.

Cette année scolaire la coopérative scolaire a permis de financer :

Types de dépense	Montant
Matériel	2 242,03€
Frais de transport	3 734,00€
Droits d'entrée	2 289,00€
Affiliation, assurances, frais bancaires, livrets scolaires Kangourou et Koala des maths, Incorruptibles...	1 107,00€
Total	9 372,03€

Le bilan financier de l'année scolaire 2014-2015 sera présenté lors du premier conseil d'école l'année prochaine. La clôture des comptes se faisant fin septembre.

Pour rappel, il est indiqué dans les statuts que la coopérative scolaire ne doit pas se substituer aux obligations de la commune en matière d'équipement et de fonctionnement de l'école. Ainsi, elle n'a pas à acquérir en lieu et place de la commune du matériel d'enseignement collectif ou du matériel indispensable au fonctionnement de l'école.

2. Collaboration avec la municipalité :

De nombreux travaux d'entretien et de restauration ont déjà été effectués et d'autres seront encore réalisés d'ici la rentrée.

Le plafond du hall d'entrée de l'école maternelle a été restauré durant les congés de printemps.

Durant les congés scolaires d'été, les travaux de restauration des salles de classes élémentaires seront poursuivis.

La sécurité aux abords de l'école a été améliorée par la mise en place de barrières à la sortie de l'école élémentaire, de passages piétons supplémentaires, de places de parking pour le périscolaire.

Néanmoins il est rappelé que l'engagement de tous les parents est indispensable pour assurer la sécurité des élèves aux abords de l'école. Beaucoup de parents commettent encore de nombreux actes d'incivilité (stationnements non

règlementaires, dépôt des enfants sur la route devant l'entrée de l'école...). Les parents d'élèves demandent à la municipalité s'il est possible de faire intervenir les Brigades vertes plus souvent.

L'école a besoin d'être rééquipée en mobilier scolaire, notamment en chaises. Le renouvellement des ordinateurs de classe à l'école élémentaire sera fait pour la rentrée prochaine. M. le Maire indique que l'informaticien prendra contact avec l'école avant les congés scolaires.

Mme Katbeh interpelle la municipalité quant à l'achat d'un troisième TBI. M. le Maire indique que cela pourrait être fait l'année prochaine.

3. Sécurité à l'école :

- Plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur (PPMS) :

L'école a réalisé l'exercice de confinement nécessaire à l'évaluation du PPMS jeudi 28 mai 2015 à 11h15.

Un dysfonctionnement important est apparu : le signal d'alerte de confinement n'était pas audible par toutes les classes. Le protocole d'alerte devra être modifié.

Cet exercice a permis d'expliquer aux élèves en quoi consistait le confinement et dans quels cas il pouvait être mis en œuvre.

Lors de l'exercice, les enseignants ont également procédé à la vérification périodique du matériel nécessaire au confinement.

- Exercice d'évacuation :
-

L'école réalisera un deuxième exercice d'évacuation avant la fin de l'année scolaire.

4. Préparation de la rentrée 2015-2016 :

a. L'organisation du temps scolaire :

Organisation du temps scolaire Rentrée 2014/2015					
	8h	11h30	13h30	15h15	16h
Lundi				APC	
Mardi				APC	
Mercredi		11h			
Jeudi				APC	
Vendredi					

Fonctionnement des APC :

L'organisation de ces activités relève de la compétence du conseil des maîtres qui soumettra les modalités retenues à Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale.

L'organisation proposée est la suivante :

- 3 séances d'APC de 45 minutes par semaine
- Le lundi, le mardi et le jeudi soir
- Organisation pour une période de 24 semaines en tout : de fin septembre à début juin.

Les horaires de l'école ont été arrêtés par la DASEN (Directrice académique des services de l'Éducation nationale) et sont inscrits au PEDT.

- Organisation du temps périscolaire (TAP) :

L'organisation du temps périscolaire ne relève pas de la compétence de l'école, mais des collectivités locales.

La Communauté de Commune « Ill et Gersbach » a élaboré un « Projet éducatif territorial » (PEDT). Une copie du projet a été transmis à l'école et aux Représentants de parents d'élèves afin que l'ensemble de la communauté éducative puisse en prendre connaissance. Aucune remarque n'est formulée.

Modification des horaires scolaires :

Il est stipulé dans le règlement type départemental de l'inspection académique du Haut-Rhin : « *En application de l'article L.521-3 du code de l'éducation, le maire, après avis des autorités scolaires compétentes, peut modifier les heures d'entrée et de sortie fixées par la DASEN pour prendre en compte des circonstances locales.* ».

Les horaires de l'école ont été définis dans le cadre du PEDT pour la période 2015-2018.

b. Les effectifs et répartitions prévisionnels pour la rentrée 2015-2016

Maternelle monolingue				Maternelle bilingue			
Effectifs actuels 2014/2015		Effectifs prévisionnels 2015/2016		Effectifs actuels 2014/2015		Effectifs prévisionnels 2015/2016	
PS mono	9	PS mono	7	PS bi	14	PS bi	13
MS mono	13	MS mono	9	MS bi	12	MS bi	13
GS mono	13	GS mono	14	GS bi	23	GS bi	13
	35		30		49		39

Seuils d'ouverture et de fermeture de classes maternelle		
Nombre de classes	Nombre minimum d'élèves	Nombre maximum d'élèves
1	10	32
2	33	64
3	65	96

Elémentaire monolingue				Elémentaire bilingue			
Effectifs actuels 2014/2015		Effectifs prévisionnels 2015/2016		Effectifs actuels 2014/2015		Effectifs prévisionnels 2015/2016	
CP mono	7	CP mono	19	CP bi	14	CP bi	15
CE1 mono	18	CE1 mono	14	CE1 bi	9	CE1 bi	12
CE2 mono	10	CE2 mono	13	CE2 bi	9	CE2 bi	8
CM1 mono	15	CM1 mono	12	CM1 bi	8	CM1 bi	8
CM2 mono	12	CM2 mono	14	CM2 bi	8	CM2 bi	8
	62		71		48		52

Seuils d'ouverture et de fermeture de classes élémentaires		
Nombre de classes	Nombre minimum d'élèves	Nombre maximum d'élèves
1	10	28
2	29	56
3	57	84

- Les propositions de répartition des élèves :

Les propositions de répartitions faites par le conseil des maitres sont les suivantes :

Maternelle					
Classe	Enseignant	Effectifs	Classes	Enseignantes	Effectifs
PS-MS-GS mono	?	30	PS-MS bi	Mme Besada (fr) et Mme Tissot (all)	6 + 13 = 19
			PS-GS bi		7 + 13 = 20

Elémentaire					
CP-CE1 mono	Mme Hagenbach et ?	19 + 6 = 25	CP-CE1 bi	Mme Pupka (fr) et Mme Siedle (all)	15 + 12 = 27
CE1-CE2 mono	Mme Richard et ?	8 + 13 = 21	CE2-CM1-CM2 bi	?	24
CM1-CM2 mono	Mme Roch et ?	26			

Il s'agit de propositions pouvant être modifiées en fonction des arrivées et départs d'ici la rentrée scolaire.

Les propositions sont soumises à la validation de Mme l'Inspectrice de l'Education nationale.

Actuellement certains postes d'enseignants n'ont pas encore été pourvus. Il s'agit de complément de temps partiels. Les enseignants devraient être nommés au mieux début juillet, ou alors fin aout.

c. Les listes de matériel :

Comme l'an passé, les enseignants de l'école élémentaire proposent d'effectuer des commandes groupées pour le matériel de papèterie pour les parents qui le souhaitent.

Pour réduire les achats, certaines fournitures seront conservées durant tout un cycle, comme les classeurs par exemple.

Les listes de matériel restent inchangées. Les représentants de parents sont satisfaits par les modalités mise en œuvre dans l'école.

En cas de non-nomination des enseignants avant la fin d'année scolaire, le conseil des maitres propose de donner une liste de fournitures de « base » pour les élèves concernés.

Toutes les listes de matériel seront mises en ligne sur le site de la commune.

5. Fête de l'école :

La fête de l'école sera organisée **vendredi 26 juin 2015 à partir de 18 heures**. Cette année, l'école organisera un concert avec toutes les classes sur la thématique du voyage. Une dizaine de chants sera présentée à cette occasion.

La soirée se déroulera en deux parties : elle commencera par le concert et sera suivi d'un barbecue. Un appel a été lancé aux parents pour apporter de l'aide (préparation culinaires, tenue des stands...). Une tombola est également organisée avec l'aide des parents.

Après réflexion, pour le stand apéritif il n'y aura pas de tarifs fixes mais les parents pourront faire un don en fonction de leur propre estimation des tarifs.

La coopérative scolaire offrira à chaque élève une boisson à l'issue du spectacle.

Mme Roch remercie les membres du conseil d'école pour leur engagement et leur participation à la vie de l'école et à la réussite des élèves, et remercie également tous les parents qui ont participé aux différents projets/sorties pour leur aide.

La séance est levée aux alentours de 19h30.

Les secrétaires de séances

La présidente du conseil d'école

Mme SIEDLE

Mme ROCH